

Garderies et temps périscolaires

Des accueils périscolaires sont organisés par la Ville chaque jour, avant et après la classe.

Nouveautés des temps périscolaires et extrascolaires 2024/2025

À la suite de la création de la commune nouvelle, un vaste travail d'harmonisation des temps périscolaires et extrascolaires a été mené pour maintenir et faire évoluer la programmation qui poursuit 2 objectifs :

- > permettre à tous les écoliers d'évoluer dans un environnement riche et varié ;
- > renforcer les services rendus aux familles.

Plusieurs évolutions sont à noter :

- > les horaires du temps périscolaire du soir sont harmonisés ;
- > les grilles tarifaires sont révisées
[\(disponibles ici\)](#) ;
- > l'accueil périscolaire du soir devient payant ;
- > une relation partenariale privilégiée est mise en place avec les familles ;
- > les modalités d'accueil de l'extrascolaire sont simplifiées.

Retrouvez toutes les évolutions sur le

[flyer en cliquant ici](#)

. ou en lisant

[le courrier disponible juste ici.](#)

Année scolaire 2024/2025

Pour inscrire vos enfants à la restauration scolaire, aux garderies du matin et/ou du soir, à l'accueil de loisirs du mercredi et/ou pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de remplir le dossier unique d'inscription (DUI) disponible en téléchargement ou au service accueil familles en format papier.

Contact : 04 27 82 62 93 ou 04 78 86 69 00 -

pointaccueilfamilles@oullinspierrebénite.fr 

Retrouvez ci-dessous les documents à télécharger :

[DUI 2024-2025](#)

[Fiche de renseignements 2024-2025](#)

Garderies et études

La Ville d'Oullins-Pierre-Bénite a souhaité répondre aux besoins des familles en proposant des accueils périscolaires :

- > Avant la classe dès 7h30
- > Après la classe jusqu'à 18h30.

Des garderies sont ainsi proposées aux enfants scolarisés en école maternelle et en élémentaire.

Les enfants de maternelle ne peuvent pas cumuler garderie du matin, restauration scolaire et garderie du soir. Seuls un à deux temps d'accueils sont possibles chaque jour.

Inscription des enfants via le

[Portail famille](#) 

ou au service accueil famille.

Accompagnement à la scolarité

Les jeunes Oullinois fréquentant les établissements primaires et secondaires de la commune peuvent bénéficier d'ateliers d'accompagnement à la scolarité proposés par des associations. Celles-ci peuvent apporter une aide méthodologique garante d'une meilleure autonomie dans le travail scolaire.

D'autres activités sont également proposées : ateliers artistiques, lecture-écriture, jeux, montage de projets...

- > Centre social Moreaud : 91 rue de la République : 04 72 66 39 39
- > Centre social Saulaie : Espace Convention : 04 78 51 35 69
- > M'Oullins à paroles : 06 82 15 42 62 (Interventions auprès d'enfants de l'école Jules-Ferry)



SITUER

Vue plan

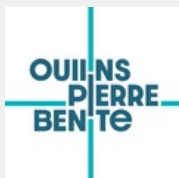


SERVICES MUNICIPAUX

Service accueil familles

 Hôtel de Ville
Place Roger Salengro
69600 Oullins-Pierre-Bénite

 [04 27 82 62 93](tel:0427826293)



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**

